



*Deutschland 2007 – Präsidentschaft der Europäischen Union
Germany 2007 – Presidency of the European Union
Allemagne 2007 – Présidence de l'Union européenne*

Déclarations PESC

27.04.2007

Déclaration de la présidence de l'UE au sujet de la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par le Japon

La présidence de l'Union européenne salue vivement la décision du Parlement du Japon d'adhérer au Statut de Rome de la Cour pénale internationale qu'il a prise aujourd'hui.

La ratification du Japon marque un nouveau pas important dans les efforts de la communauté internationale visant à lutter contre l'impunité des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du crime de génocide. Nous espérons que l'adhésion du Japon encouragera d'autres pays d'Asie à envisager une représentation à la Cour.

L'Union européenne soutient depuis longtemps la ratification du Statut de Rome par le Japon et elle est convaincue que le Japon apportera une contribution très utile aux travaux de la Cour.

La présidence saisit cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'Union européenne en faveur de l'universalité et de l'intégrité du Statut de Rome et appelle les États qui n'ont pas encore adhéré au Statut de Rome à le faire en temps voulu.